

## Communiqué de presse

Zurich, 25 mai 2018

### **Swissmem rejette la loi sur les jeux d'argent : des blocages du réseau créent une situation de préjudice dangereuse pour l'économie numérique - de meilleures solutions sont possibles**

---

**Swissmem dit non à la loi sur les jeux d'argent. Elle prévoit des blocages du réseau qui créent une situation de préjudice dangereuse : ils empêchent le déploiement de l'économie numérique et menacent ainsi la compétitivité des entreprises suisses. Il est possible de trouver une meilleure solution sans intervention dans l'économie et sans blocages du réseau.**

Le 10 juin 2018, le peuple suisse sera appelé à voter sur la nouvelle loi sur les jeux d'argent. Elle prévoit entre autres de bloquer en Suisse l'accès à des sites de jeux de hasard étrangers à l'aide de mesures appelées « blocage du réseau ».

Swissmem rejette catégoriquement les verrouillages du réseau en dehors du droit pénal. Ils créent une situation de préjudice dangereuse et ouvrent grande la porte au blocage d'autres prestations de services sur Internet pour des raisons de protectionnisme ou politiques. Dans ce cas, la politique interviendrait fortement dans le marché libre, ce que Swissmem rejette. De plus, le blocage du réseau peut facilement être contourné ce qui en fait une mesure législative absurde.

Dans le cadre d'« Industrie 4.0 », les entreprises suisses investissent beaucoup dans des modèles numériques et dans des produits et prestations intelligents pour augmenter leur compétitivité. C'est pourquoi l'industrie dépend du fait que l'on puisse utiliser les technologies à disposition sans restriction et sans risque de blocage. Rien que la menace de blocages du réseau pour de telles prestations de services nuirait aux décisions en matière d'investissement et donc aux emplois en Suisse qui y sont liés.

En rejetant ce projet, la voie est libre pour trouver une meilleure solution pour réglementer les jeux d'argent en ligne. Une nouvelle loi doit se fonder sur les concessions des prestataires de jeux d'argent étrangers et renoncer à un verrouillage du réseau.

Hans Hess, président de Swissmem, se prononce à ce sujet : « Je suis contre la loi sur les jeux d'argent puisque des blocages du réseau prennent une mauvaise direction pour les activités numériques de l'industrie suisse. Nous ne voulons pas que certaines offres en ligne puissent simplement être bloquées par la politique. Dans ce sens, la loi crée une situation de préjudice. Il restera suffisamment de temps, après avoir rejeté ce projet, pour élaborer une meilleure loi sans blocage du réseau. »

---

Pour tous renseignements :

Philippe Cordonier, responsable Suisse romande  
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77  
E-mail : [p.cordonier@swissmem.ch](mailto:p.cordonier@swissmem.ch)

Ivo Zimmermann, chef Communication  
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84  
E-mail : [i.zimmermann@swissmem.ch](mailto:i.zimmermann@swissmem.ch)